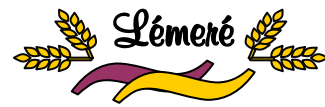




Aucun sujet n'étant à inscrire à la séance du conseil municipal prévue le 14 octobre, cette dernière a été annulée.

BIR n° 17 - octobre 2021



Bulletin d'Information Rapide

Collecte des Ordures ménagères 1^{er} novembre

En raison des lundis 1^{er} et jeudi 11 novembre, la collecte des ordures ménagères est **décalée aux samedis 6 et 13** en lieu et place des vendredis 5 et 12 novembre.

Château du Rivau - Festival d'Automne les 23 & 24 octobre



Les derniers jours des vacances d'automne sont le bon moment pour découvrir les merveilleuses floraisons d'automne.

Maintenant la tradition de l'horticulture, le domaine du Rivau consacre aux magnifiques floraisons automnales deux journées où l'on

pourra découvrir de merveilleuses créations florales, ainsi que de nombreux artisans et pépiniéristes ou participer à des ateliers créatifs pour petits et grands.

** Pour les familles*

- Atelier sculpture de citrouilles à 11h (sur réservation, max.15 enfants, tarif : 4 €),
- Atelier «Herbier d'Argile» : créer des empreintes de fleurs et feuilles d'automne et en faire un diffuseur de parfum,
- Atelier création de Petites Bêtes, avec les petites citrouilles du potager en compagnie des jardiniers du Rivau,
- Maquillage fantastique et féérique avec Karen (Tarif : 3 €),
- Atelier Land art, les fleurs d'automne et les pétales du Jardin du Rivau deviennent des créations artistiques, un véritable feu d'artifice !!

** Pour les grands*

- Initiation à l'Ikebana, art floral japonais, proposée par Yuriko ANGIBAUD, Maître Ikebana. Thème : «*Découverte de l'Automne au Japon*»,
- Visites commentées des Jardins du Rivau et des floraisons d'Automne
- Ateliers de dégustations de pétales du chrysanthème (pour en faire des remèdes bien connus de la médecine chinoise) et des bienfaits des soupes de potirons et courges,
- Atelier «Herbier d'Argile» avec l'équipe du Rivau : créer des empreintes de fleurs et feuilles d'automne et en faire un diffuseur de parfum.

Sécurité Sanitaire Sur Le Site - Covid 19

Le Pass sanitaire ou un test PCR est demandé à partir de 18 ans. Se munir du justificatif à l'entrée du site pour que l'accès au site reste fluide.

Modification du sens de circulation au Coudray

Pour ces journées, une **circulation temporaire en sens unique** sera mise en place au Coudray.

Une information sera communiquée via panneau-Pocket et par mail.

Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir respecter cette signalisation.

Vide Maison

Un vide-maison est organisé le **samedi 30 octobre**, 2 place de la Mairie, dans le Bourg, à Léméré.

Don du Sang



Déclaration de ruches



Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cette

déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne. Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Le numéro d'apiculteur (NAPI) sera demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro NAPI, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI) de façon immédiate.



Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents du Pays de Richelieu (RAMEP)

3 bis avenue du Québec - 37120 Richelieu
06.72.98.13.41 ou 02.47.93.91.22
ram.ccrichelieu@gmail.com



2^{ème} quinzaine d'OCTOBRE

11	12	13	14	15	16	17
18	RAMEP Richelieu 10h-11h30 « jeux libres »		RAMEP Richelieu 9h30-10h15 « Eveil musical » avec Edouard ROUSSEAU	22	23	24
	RAMEP Richelieu 20h-22h « Analyse de Pratiques Professionnelles »					
25	26	27	28	29	30	31
Vacances scolaires						

Légende : Fermeture du R.A.M. Formation continue
 Réunion en soirée Ouvert aux parents

A Livre Ouvert
Reprise des rencontres
jeudi 14 octobre à 18h
à la bibliothèque

MARCHÉ FERMIER MARCHÉ GOURMET



DIMANCHE 17 OCTOBRE
CHAVEIGNES de 10 H à 19 H
PRÈS DE RICHELIEU

RESTAURATION, DÉGUSTATIONS, ANIMATIONS, BUVETTE
15 H POUR LES ENFANTS CONCOURS DE LA PLUS BELLE CUCURBITACÉE
ENTRÉE LIBRE JOURNÉE ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE CHAVEIGNES & SES ASSOCIATIONS



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36
@-mail : commune-lemere@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00 - 17h00
Mardi	09h00 - 13h00	
Mercredi	09h00 - 12h00	
Jeudi	09h00 - 13h00	
Vendredi		14h00 - 17h00



Bibliothèque communale
Tél : 02.47.95.72.54
@-mail : biblio-lemere@orange.fr
Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



**Fermeture du secrétariat de mairie
le vendredi 12 novembre**

Décès de ...

Philip SCHILLING, le 28 septembre,
ancien propriétaire de l'Auberge de Jable
à Lémeré

